

Plan d'action « Renforcement du pouvoir des syndicats » 2021-2022

Des syndicats forts qui négocient des conventions collectives fortes pour la relance d'industries fortes

Document adopté par le 18^e Comité exécutif d'industriAll Europe
Réunion en ligne, 24-25 novembre 2020

Contexte politique :

Au cours des dernières décennies, le **taux de syndicalisation a reculé en Europe** et la position de négociation des travailleurs et de leurs syndicats s'est affaiblie. La crise de la COVID-19 et ses effets dévastateurs sur l'économie et la société européennes sont sans précédent. La menace que cette crise fait peser sur les travailleurs et leurs syndicats est considérable, un pouvoir syndical fort et des négociations collectives solides sont d'autant plus nécessaires pour éviter que cette crise n'ait un impact colossal sur les relations sociales.

Selon les [prévisions économiques](#), des millions de travailleurs se retrouveront au chômage dans l'UE. Les sombres prévisions de la Commission européenne tablent sur une augmentation de 5,2 millions de personnes au chômage en l'espace d'un an. À titre de comparaison, pendant la crise financière de 2008-2009, 4 millions d'emplois ont été supprimés entre 2008 et 2013. Il ne fait aucun doute que les mois et les années à venir seront très difficiles. **Nous surmonterons cette crise grâce à des syndicats forts qui négocient des négociations collectives fortes pour la relance d'industries fortes**, et nous veillerons à ce qu'aucun travailleur ne soit laissé pour compte. **Nos organisations affiliées sont fortes lorsque le taux de syndicalisation est élevé et lorsqu'elles comptent des membres actifs pour faire respecter des droits collectifs forts.**

La valeur ajoutée de négociations collectives solides et de syndicats forts est devenue évidente dès les premiers mois de la crise de la COVID-19. Dans les pays où les travailleurs et leurs syndicats ont été impliqués dans la gestion de la crise, la situation était nettement meilleure, tant pour les travailleurs et les industries que pour la société dans son ensemble. En Autriche, Allemagne, Finlande, Italie, Suède et au Danemark, les partenaires sociaux ont conclu des accords sur le chômage partiel, des indemnités extraordinaires de maladie et de congés parentaux, le chômage technique extraordinaire et d'autres mesures qui garantissent un soutien nécessaire pour les travailleurs (et les employeurs). Dans certains pays tels que la Suède, le Royaume-Uni et la Belgique, les affiliés mènent avec succès des activités de syndicalisation, de recrutement et de rétention. La force des syndicats au niveau national et sectoriel doit être ancrée dans la solidarité européenne afin de surmonter les conséquences des processus de restructuration d'entreprises et d'industries entières provoqués par la crise économique, mais aussi les répercussions de la décarbonation et de la numérisation.

Les syndicats doivent recruter davantage de membres et développer un pouvoir transfrontalier pour négocier dans une position de force et d'unité une reprise équitable avec de meilleurs salaires et des conditions sûres. Des syndicats forts et dotés d'un pouvoir de négociation fort sont la seule protection

efficace contre le démantèlement individuel et collectif des droits des travailleurs. La crise économique provoquée par la COVID-19 entraînera un besoin croissant d'actions syndicales et de luttes pour les emplois.

La stratégie de relance ne doit pas répéter les mêmes erreurs commises lors de la dernière période d'austérité. Les droits et le bien-être des travailleurs ne peuvent pas être sacrifiés une nouvelle fois au profit de plans de sauvetage des grandes entreprises, dans le cadre desquels des dividendes continuent d'être versés aux actionnaires. Les employeurs doivent être contraints de s'abstenir de toute tentative opportuniste d'abuser de la crise actuelle pour restreindre les droits des travailleurs, empêcher les syndicats d'accéder aux entreprises et refuser de négocier.

C'est la raison pour laquelle nos affiliés ont plus que jamais besoin de soutien pour renforcer le pouvoir des syndicats dans leurs secteurs et leurs pays respectifs. La stratégie d'industriAll Europe consiste à renforcer le pouvoir des syndicats afin de répondre au besoin accru d'inclure la syndicalisation dans tous nos secteurs politiques, nos réseaux sectoriels et nos groupes de travail horizontaux. Il s'agit donc d'intégrer le renforcement du pouvoir des syndicats à travers toute notre organisation, de fournir aux affiliés un service de formation à la demande et de renforcer leur pouvoir de négociation collective.

La Task Force « Renforcement du pouvoir des syndicats » a défini une stratégie à long terme pour les prochaines années intitulée « **Le programme de syndicalisation d'industriAll Europe** ». **Les étapes concrètes pour les prochains 18 mois seront décrites dans ce document.**

Le programme de syndicalisation d'industriAll Europe

IndustriAll Europe organisera deux campagnes comprenant un soutien pour la formation et la consultation sur demande des affiliés.

La **campagne interne axée sur les affiliés** vise à sensibiliser nos affiliés à l'importance de la syndicalisation, de la rétention des membres et du renforcement du pouvoir syndical. La campagne aura pour slogan « **Chaque lieu de travail avec un syndicat. Chaque travailleur dans un syndicat** » (« **Every work place with a union. Every worker in the Union** »). La campagne publique aura pour slogan « **Mon syndicat. Mes droits** » (« **My Union. My Rights** ») pour promouvoir le respect des droits à la négociation collective. Ces deux campagnes constituent un nouveau jalon pour la priorité du renforcement du pouvoir des syndicats. Parallèlement à ces campagnes, industriAll Europe offrira des formations, des conseils et des consultations sur demande aux affiliés désireux de mettre en œuvre les résultats dans leurs propres initiatives de syndicalisation transnationales.

Quels sont les objectifs des campagnes ?

1. La **campagne interne axée sur les affiliés** « **Chaque lieu de travail avec un syndicat. Chaque travailleur dans un syndicat** » s'adresse en premier lieu aux dirigeants et aux responsables syndicaux, ainsi qu'aux travailleurs dans les entreprises cibles. La campagne adopte une approche ascendante : industriAll Europe aidera ses affiliés à renforcer le pouvoir des syndicats et à recruter des membres. Cette démarche permettra de consolider efficacement

la base de pouvoir des syndicats. La campagne soutiendra les membres dans leurs efforts pour faire de la syndicalisation un élément central de leurs activités.

Les principaux messages de la campagne sont les suivants : seuls des syndicats forts ayant des membres actifs obtiennent des droits de négociation collective forts et des résultats concrets. IndustriAll Europe soutient les travailleurs pour des syndicats forts avec des négociations collectives fortes dans des industries fortes. Les syndicats doivent jouer un rôle actif dans le développement de la syndicalisation en allouant des fonds, en formant des personnes chargées de la syndicalisation ainsi qu'en s'engageant dans le recrutement et la rétention des membres.

2. La **campagne publique à courte terme « Mon syndicat. Mes droits »** fait suite à la campagne [« Together at Work »](#) de 2019-2020. La campagne « Together at Work » a mis en évidence les avantages des négociations collectives pour les travailleurs, l'économie, les employeurs et la société. Elle a souligné le rôle central que jouent des syndicats forts et des négociations collectives fortes pour garantir des conditions de travail et des salaires décents, et pour bâtir une société plus égalitaire. La campagne publique s'appuie sur le succès de la campagne interne axée sur les affiliés (point 1). Cette deuxième campagne permettra de mettre en évidence le travail de renforcement du pouvoir des syndicats pour la syndicalisation et la manière dont ces efforts contribuent à renforcer les capacités et l'expertise en matière de campagne parmi les affiliés. Cette campagne publique adopte une approche descendante : elle renforce les négociations collectives au niveau politique et exige le respect des droits collectifs.

Les principaux messages de la campagne sont les suivants : le respect du droit d'accès des syndicats aux entreprises, de la liberté d'association des travailleurs et du droit à la négociation collective dans tous les pays. Il faut mettre un terme au démantèlement syndical. La campagne publique aura pour objectif de :

- Souligner davantage les avantages des négociations collectives non seulement pour les travailleurs mais aussi pour les employeurs et la société dans son ensemble
- Déconstruire le mythe selon lequel les syndicats sont des organisations conservatrices et démodées en démontrant la diversité et la puissance des syndicats industriels en Europe
- Appeler les décideurs politiques à concrétiser les belles paroles en actes.

Plan de travail : *Le programme de syndicalisation d'industriAll Europe et ses campagnes*

Étape 1 : Préparation générale

Octobre 2020 – Janvier 2021

Activité axée sur les affiliés	Développement du contenu	Identité visuelle
Identification/recherche <ul style="list-style-type: none"> • Développement des affiliations • Modèle de syndicalisation • Niveau d'implication Communication avec les affiliés <ul style="list-style-type: none"> • Contact individuel ; priorité aux affiliés les plus intéressés 	Document de référence : le modèle de syndicalisation d'industriAll Europe <ul style="list-style-type: none"> • Sur quel modèle de syndicalisation sommes-nous d'accord ? Tract : Guide pour la syndicalisation <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi syndiquer ? • Comment syndiquer ? • Pourquoi la syndicalisation requiert-elle un engagement de la part des dirigeants syndicaux et la participation démocratique de tous ? 	Conceptualisation et création de « l'identité » de la campagne
Indicateurs de réussite : Informations collectées et analysées de 60 affiliés, 10 affiliés ont fait une demande de soutien/coopération* *: selon les résultats de la recherche	Indicateurs de réussite : Accord sur un document de référence avec les dirigeants syndicaux, 1 ^{er} projet de tract	Indicateurs de réussite : Accord sur la répartition des tâches, attribution des contrats, livraison des produits

Étape 2 : Campagne interne d’industriAll Europe axée sur les affiliés « *Chaque lieu de travail avec un syndicat. Chaque travailleur dans un syndicat* »

Étape 2a. Préparation - novembre 2020 – janvier 2021 :

1 ^{er} pilier : Sensibilisation	2 ^{ème} pilier : Renforcement de la solidarité européenne
<ul style="list-style-type: none"> • Concept et matériel pour une journée de formation introductive (adhésion) • Vidéo d’adhésion • Tracts • Liste d’arguments, comment les comités peuvent contribuer au renforcement du pouvoir des syndicats • Modèles de vidéos, photos, matériel participatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste d’arguments sur les avantages de la solidarité européenne • Modèles destinés aux affiliés pour diffuser les messages de leur campagnes locales sur la solidarité • Messages envoyés par les travailleurs
Indicateurs de réussite : Les supports sont prêts à être utilisés	Indicateurs de réussite : Les supports sont prêts à être utilisés

Étape 2b. : Mise en application- février 2021 – mai 2021

1 ^{er} pilier : Sensibilisation	2 ^{ème} pilier : Renforcement de la solidarité européenne
<ul style="list-style-type: none"> • Réunions/appels, contacts individuels • Tract : guide pour la syndicalisation • Document de référence : application du modèle de syndicalisation d’industriAll Europe • Journée de formation introductive (adhésion) • Engagement dans les comités politiques, les secteurs, les groupes horizontaux à mettre l’accent sur le recrutement 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des arguments • Présentation/discussion des arguments lors des réunions des comités • Présentation de bons exemples de campagnes – solidarité en période de restructuration et de relocalisation

<p>Indicateurs de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60 réunions/appels, contacts individuels avec les dirigeants syndicaux • 10 - 15 formations introductives (d'adhésion) organisées (webinaire/séminaire) • Les affiliés d'industriAll Europe s'accordent sur un modèle de syndicalisation • Le renforcement du pouvoir des syndicats est un point permanent de l'ordre du jour de tous les comités et secteurs • 3-5 affiliés signent un accord de coopération 	<p>Indicateurs de réussite : 3 exemples de solidarité</p>
--	---

Étape 3 : Organisation de formations sur demande auprès des affiliés et des groupes cibles

Étape 3a. : Préparation - janvier 2021 – juin 2021

1 ^{er} pilier : Sensibilisation	2 ^{ème} pilier : Renforcement de la solidarité européenne	3 ^{ème} pilier : Nouveau ! Campagne publique	Nouveau ! – Activité transversale - Programme de syndicalisation : formation/consultation
<p>1^{ère} analyse de la campagne interne axée sur les affiliés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation • Leçons tirées • Adoption du matériel de formation/d'adhésion 	<p>Evaluation</p>	<p>Conceptualisation de la campagne publique « <i>Mon syndicat, mes droits</i> » – premières discussions internes et préparation du recrutement d'affiliés</p>	<p>Préparation de</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 jours de supports de formation pour les militants syndicaux • 5 jours de supports de formation pour les recruteurs syndicaux (1 webinaire, 1 séminaire) – à discuter/décider

			<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation du matériel de formation (numérique) aux groupes cibles • Vidéos sur la syndicalisation – les étapes d’une campagne • Plateforme de webinaires
Indicateurs de réussite : rapport d’industriAll Europe sur la campagne lors du Congrès, amélioration des formations	Indicateurs de réussite : Leçons tirées et adoption du matériel/des arguments	Indicateurs de réussite : Le matériel est prêt à être utilisé, les affiliés ont pris connaissance de la campagne « Mon syndicat, mes droits »	Indicateurs de réussite : Le matériel est prêt à être utilisé, formation test avec le groupe cible « Jeunesse » en février 2020 (ETUI), mise en application des résultats

Étape 3b. : Mise en application : juillet 2021 – juin 2022

1 ^{er} pilier : Sensibilisation	2 ^{ème} pilier : Renforcement de la solidarité européenne	Activité transversale – Programme de syndicalisation : sensibilisation, formation et consultation
<i>Activité en cours – hors campagne – connecter le 1^{er} pilier à l’activité transversale principale</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des arguments • Présentation des arguments lors des réunions des comités Présentation des bons exemples de campagnes (en cours) sur le site d’industriAll Europe – Solidarité en période de restructuration et de relocalisation	Organisation <ol style="list-style-type: none"> 1. De formations <ul style="list-style-type: none"> • 5 jours de formation pour les militants / recruteurs syndicaux • 2,5 jours de formation pour les groupes cibles 2. D’une consultation sur la syndicalisation <ul style="list-style-type: none"> • Consultation sur demande pour les affiliés ayant signé un accord de coopération 3. De la sensibilisation

		<ul style="list-style-type: none"> • Contacts individuels • Journée de formation introductive (adhésion) • Engagement des comités politiques, des secteurs et des groupes horizontaux à mettre l'accent sur le recrutement • Mise en œuvre du modèle de syndicalisation d'industriAll Europe
	Indicateurs de réussite : 5 exemples de solidarité	<p>Indicateurs de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5-7 formations de 5 jours pour les militants / recruteurs syndicaux • 2-3 formations de 2,5 jours pour les groupes cibles • 5-7 consultations individuelles pour les affiliés ayant signé un accord de coopération • 60 contacts individuels avec les dirigeants syndicaux • Le renforcement du pouvoir des syndicats est un point permanent de l'ordre du jour des comités et secteurs • 10-15 formations introductives (adhésion) • 5-7 affiliés ont signé un accord de coopération

Étape 4 : Campagne publique d'industriAll Europe « *Mon syndicat, mes droits* »

Étape 4a. Préparation : janvier 2021 – septembre 2021* (Le calendrier de la campagne dépend de l'issue des débats sur le salaire minimum et du format du Congrès)

1 ^{er} pilier : Sensibilisation	2 ^{ème} pilier : Renforcement de la solidarité européenne	3 ^{ème} pilier : Campagne publique	Activité transversale : Programme de syndicalisation : sensibilisation, formation et consultation
	<i>Association du 2^{ème} pilier au 3^{ème} pilier</i>	Préparation de la campagne publique « <i>Mon syndicat, mes droits</i> » <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement d'affiliés dans la campagne publique • Conceptualisation et élaboration du matériel 	
		Indicateurs de réussite : Le matériel est prêt à être utilisé	

Étape 4 : Mise en application : octobre 2021 – décembre 2021

3 ^{ème} pilier : Campagne publique* <i>* plan de travail détaillé à discuter/décider ultérieurement</i>	Activité transversale : Programme de syndicalisation : sensibilisation, formation et consultation
<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers animés • Distribution des supports de la campagne • Évènement au Parlement européen ou au Comité économique et social européen, ou webinaire • Action coordonnée sur les réseaux sociaux • Les affiliés se rendent sur les lieux de travail avec le matériel de campagne et/ou leur propre matériel pour photographier les travailleurs • Actions ciblées destinées aux responsables politiques nationaux ... 	Activités en cours Détails : voir ci-dessus
Indicateurs de réussite : 20 pays participent activement à la campagne, publication de 20 articles, partage de la campagne sur les réseaux sociaux par les affiliés	Indicateurs de réussite : voir ci-dessus

Autres activités en cours*:

Formation de syndicalisation du secteur THCC en Europe du sud-est	Syndicalisation - OS KOVO	Les travailleurs cols-blancs	Formation « Jeunesse »
<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du guide de syndicalisation pour le secteur THCC en Europe du sud-est 	<ul style="list-style-type: none"> • Description des leçons tirées et des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> • Candidature pour un projet de la Commission européenne (Groupe de travail « Cols blancs ») 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et organisation d'une formation

<ul style="list-style-type: none"> • Consultation sur les plans d'action et leur mise en œuvre • Projet européen sur le dialogue social et un secteur THCC fort en Europe du sud-est : à confirmer par la Commission 	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéo sur la syndicalisation de l'entreprise Eissmann 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un concept pour une boîte à outils permettant aux syndicats de mieux s'adresser aux travailleurs cols-blancs et de mieux les représenter 	<p>« Jeunesse » sur la syndicalisation avec l'ETUI</p>
--	---	--	--

*Les activités ne font pas partie intégrante des campagnes, mais créent des synergies et sont une source possible de contribution financière supplémentaire (projet européen).